

dans les camps de réfugiés plus de gens qu'il n'en sortait. M. Riddell a parlé de la forte natalité dans les camps de personnes déplacées. Vingt mille enfants naissent dans les camps chaque année; la Commission n'acceptera plus personne, sauf dans les cas qui lui paraîtront d'extrême nécessité. Elle n'acceptera plus de gens qui ne sont pas de véritables réfugiés selon l'esprit du règlement.

L'hon. M. MURDOCK: Vous avez parlé de la conférence qui vient de finir. Où a-t-elle eu lieu?

M. DAY: La conférence a eu lieu à Genève, du 22 janvier au 1er février. C'était une conférence de la Commission préparatoire à laquelle le Canada était représenté par le colonel Fortier. La question des finances, dont on a parlé, constitue évidemment un grave problème. On étudie la possibilité de prier tous les gouvernements membres de l'Organisation de consentir une grosse avance sur les contributions prévues pour les deux prochaines années. On croit que si l'Organisation peut avoir un fonds de roulement assez considérable,— elle établit actuellement un fonds de \$10,000,000,— il sera disponible dès que l'on pourra se procurer des navires. Comme l'a déjà signalé M. Riddell, l'Organisation va s'évertuer surtout à expédier les gens. Il est probable que le Canada sera invité à faire une avance considérable en sus de ce que nous payerons normalement au cours des deux prochaines années.

L'hon. M. MURDOCK: Est-ce que le Fonds d'assistance aux enfants pour lequel on recueille actuellement de l'argent a quelque chose à voir dans l'ensemble de la situation?

M. DAY: Non monsieur, pas du tout. C'est une organisation totalement distincte. L'argent pour le Fonds de secours à l'enfance ne servira pas aux enfants des réfugiés dont on prend soin dans les camps.

L'hon. M. MURDOCK: Mais cela servira à nourrir d'autres enfants qui n'appartiennent pas à cette catégorie.

M. DAY: Oui. On prend assez bien soin des enfants des réfugiés; ils reçoivent 2,000 calories par jour, ce qui est plus que la population ordinaire de l'Allemagne.

Il y a actuellement dans les camps un peu moins de 650,000 personnes; mais il y a un nombre assez vague de personnes de cette catégorie qui ont pu se débrouiller en dehors des camps. Elles sont également classées comme personnes déplacées et réfugiés. En conséquence, le total des gens à rétablir est probablement près du million. Il y en a quelque 625,000 qu'on sait être dans les camps et 300,000 ou 400,000 qui se sont arrangés comme ils ont pu sans aller dans les camps, avec un peu d'aide d'autres organisations. Les Quakers ont fait beaucoup à cet égard, mais ces gens-là veulent sortir et ils remplissent les conditions de réfugiés.

L'hon. M. TURGEON: La décision prise par la Commission préparatoire d'endiguer l'affluence de nouveaux réfugiés vise la plupart des réfugiés qui sont en dehors des camps ainsi que les autres?

M. DAY: Oui. L'Organisation internationale pour les réfugiés a fermé la porte à ces gens-là, parce qu'elle n'a pas été créée pour résoudre le problème permanent de la migration en Europe centrale qui se poursuit depuis un siècle et qui continuera probablement. Elle risquait d'avoir à s'occuper d'un grand nombre de personnes qui sont des immigrants possibles pour dix ans à venir. La définition de réfugié est absolument claire, mais il est difficile de déterminer qui est réfugié.

Le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau à la discrétion de la présidente.